

# COMITÉ DE VIGILANCE

**POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ LURE LUXEUIL**

Association loi 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET 503 578 213 000 12 / W 70 1000 725

**Local et Adresse Postale : 1 rue Jean Moulin 70200 Lure**

**Contacts : 09 67 04 55 15 ; [comvig70@gmail.com](mailto:comvig70@gmail.com) ; Président : [michel.antony@wanadoo.fr](mailto:michel.antony@wanadoo.fr)**



Association agréée par le Ministère de la Santé

## Présentation rapide du CV - Comité de Vigilance

### **1- Rappels historiques.**

Les actions du CV remontent à 1981 pour les mobilisations autour du maintien de la maternité de Lure. Nous avons alors gagné et conservé la maternité jusqu'en fin des années 1990.

Il s'est reconstitué surtout dans les années 1990 lors de la fusion hospitalière Lure-Luxeuil, Lure conservant la cardiologie et Luxeuil récupérant la Maternité.

Au début des années 2000 divers services publics sont menacés.

Le CV se réanime une troisième fois et se fonde officiellement en Association loi 1901 (2003).

Il s'active surtout pour le maintien des sites hospitaliers de proximité et lance en janvier 2014 un référendum suivi dans près de 100 communes avec la participation de la moitié des inscrits pour conserver des SMUR et des urgences dans les 3 sites de Lure, Luxeuil, Vesoul. Nous avons eu gain de cause partiellement puisque sur Lure et sur Luxeuil les UPATOU prévues ont été malheureusement remplacées par des Accueil de Soins non programmés, donc fermés la nuit et sans obligation de présence d'urgentistes.

La décision de fonder la Coordination nationale en 2004 a été prise à Lure lors de notre référendum avec la délégation de Saint-Affrique (Comité et municipalité) venue nous soutenir.

**2- Mission :** Défense et amélioration de tous les services publics de proximité, d'abord dans la région sous-vosgienne de la Haute-Saône (Lure-Luxeuil) et ensuite aujourd'hui pour toute la Haute-Saône. Nous intervenons aussi dans les régions proches : Haute Marne, Vosges, Alsace et désormais dans toute la grande Région de Bourgogne Franche Comté : Gray, Champagnole, Belfort-Montbéliard, Besançon, Clamecy, Châtillon sur Seine, Nevers, Dijon, Dole, Château-Chinon, etc.

→ Les formes de nos interventions sont multiples : mobilisations de rue, et dans les sites concernés, analyses, débats et conférences, contacts avec les autorités de tutelle et les collectivités territoriales, campagnes de presse...

**& Priorités :** priorité au service public, priorité à l'aménagement égalitaire du territoire, priorité à des services publics humanisés et au moindre coût.

La technologie, les moyens à distance, la télémédecine, les moyens mobiles (hélicoptère) sont évidemment très importants mais secondaires par rapport aux contacts directs, plus humains. Ils doivent être complémentaires du maintien de la nécessaire proximité des services, pas des formules de remplacement.

**3- Organisation :** Association sous le régime de la loi de 1901, le Comité est donc ouvert à toutes et tous, avec AG annuelle, CA et Bureau dont la liste est remise à chaque changement en Préfecture de Haute-Saône.

**& Indépendance :** le CV est autonome vis-à-vis de toute institution ou association ou organisation politique. Il mise surtout sur les cotisations et les dons de ses membres et sympathisants. Les subventions ne proviennent que d'entités publiques (CD70, CR, Mairies et ComCom) et ne nous lient en rien pour ce qui concerne notre liberté d'expression et d'action.

### **4- Extension :**

- Dans son secteur le CV fait tout pour initier les convergences, et anime divers collectifs ou tentatives de regroupement avec associations (comme l'AMPB-Association pour la ligne paris-Bâle), syndicats, organisations politiques... Il participe à de nombreuses organisations officielles : par exemples, vice-présidence de la MILO Lure-Luxeuil-Champagney, participation aux CLS-Contrats Locaux de Santé dans le Pays des Vosges Saônoises que dans le

Pays de Vesoul, participation au Pays des Vosges Saônoises, délégués au sein du CST-Conseil Sanitaire Territorial, Parc Régional des Vosges avec nos amis de Remiremont, Thann, Saint Dié et Gérardmer...

➤ Il est très actif au niveau régional et national :

- Le CV est co-fondateur de la **CN-Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternité de Proximité** en avril 2004 : <http://coordination-defense-sante.org/>.

Michel Antony au nom du CV participe à la direction de la CN de 2004 à 2006. Il a assumé la présidence de la CN de 2006 à 2013, et reste aujourd'hui vice-président. Denis METTETAL est suppléant depuis le début et jusqu'en 2018.

Le siège social et le local de la CN est toujours localisé au 1 rue Jean Moulin 70200 LURE.

Le CV a organisé les 3° Rencontres nationales de la CN en 2004 et les 29° en 2018.

- Au nom de la CN il essaie de **renforcer les liens régionaux**, comme à Arc les Gray en mars 2018 ou à Dijon peu après, et comme indiqué avec nos amis vosgiens.

- Le CV est membre de la **Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics** qu'il a contribué à fonder, au nom de la CN, à Guéret et après en 2005-2006. Il est co-appelant pour la rencontre de Guéret de 2015 et pour les Assises de Montreuil de 2016 et a largement participé à la rédaction du Manifeste pour les services publics du XXI° siècle : <https://www.convergence-sp.fr/>.

- Parmi d'autres associations, il a participé dans le domaine de la santé au **Comité Anti-franchises**, et à **NSED-Notre Santé en Danger**. Pour tous les services publics il a participé nationalement aux **EGSP-États Généraux des Services Publics** et a constitué l'antenne départementale, etc.

- Il est lié au **Collectif des Associations Citoyennes** : <http://www.associations-citoyennes.net/>.

## 5- Principales mobilisations

- **Communications** : pour l'accès haut débit sur tout le territoire...

- **Éducation** : contre la suppression du CIO sur Luxeuil, contre la suppression de l'autonomie des LP de Luxeuil et de Lure, contre la suppression des collèges, écoles et classes, pour le maintien des diversités dans l'offre de formation, pour le maintien de la diversité linguistique, y compris dans les écoles...

- **Justice** : contre la suppression du TGI (Lure) et des TI (Luxeuil et Lure), pour le maintien des Prud'hommes (Lure et Vesoul), pour le maintien de la maison d'arrêt (Lure), pour maintenir des services comme SPIP, point d'accès au droit...

- **Santé** : pour le maintien de tous les sites de proximité (surtout Lure et Luxeuil), pour le maintien des SMUR (victoire confirmée par la volonté de Mme Touraine de maintenir les SMUR franc-comtois existants), pour le développement de Centres de santé publics plutôt que de Maisons de santé privées, pour la fin du numéris clausus et pour la fin partielle de la liberté d'installation, lutte contre les dépassements d'honoraires et les restes à charge, mobilisation pour une sécurité sociale gratuite, universelle et générale qui rendrait caduques les assurances et autres complémentaires...

- **Sécurité** : contre la suppression du 1° Dragon, contre la réduction de la base aérienne de Luxeuil, contre la suppression de gendarmeries locales, contre la suppression du commissariat de Lure, pour l'extension de la gendarmerie sur le secteur luron, pour l'installation de forces de l'ordre dans l'ancienne caserne militaire de Lure...

- **Social** : grande lutte pour le maintien des ASSEDIC de Lure, pour le maintien des permanences sociales (CPAM...), pour le développement des MILO et du Pôle Emploi...

- **Transports** : pour développer prioritairement les lignes ferroviaires traditionnelles et particulièrement la Paris Bâle et le Belfort Épinal, pour le maintien des guichets et des gares locales, et des personnels sur les quais et dans les trains...

-...

Le CV ne peut agir et se développer qu'avec l'appui, les conseils, la participation... des usagers, personnels et élus locaux. La cotisation (10€ par an) est notre garantie d'indépendance.

Nous comptons sur vous

Lure mis à jour le 23/07/2019